



A Castelnau, 2023, nouvelle année d'urbanisation frénétique du maire, mais une année de formidable mobilisation de ses habitants



En 2023 notre ville n'a pas été épargnée par l'urbanisation frénétique et massive voulue par le Maire : nombreux chantiers partout dans la ville, annonce du projet de 3 tours de 9 étages et de 1500 logements supplémentaires sur l'avenue de l'Europe, construction de 2 immeubles en plein centre-ville sur l'avenue Salengro (entre Aldi et la Poste), lancement du projet de maison du numérique, à plus de 5 millions d'euros, soit l'équivalent de 8 crèches dans une ville qui en manque cruellement, une lubie qui contribue à accroître la pression fiscale avec une taxe foncière historiquement haute.

Des projets tous déconnectés de la réalité faisant abstraction des problèmes de circulation, d'accessibilité, de sécurité et d'inondation. La qualité de vie à Castelnau est de plus en plus menacée.

Et maintenant l'année s'achève avec de nouveaux projets d'urbanisation voulus par le Maire : 8500 m² de bureaux sur la garrigue, devant le lycée Georges Pompidou, et l'artificialisation des terres agricoles de Sablassou avec des bureaux, des logements, projets cachés derrière le potentiel déplacement de la Clinique du Parc.

Toujours plus d'atteintes à notre qualité de vie, à notre sécurité, à l'environnement.

Le Maire ne veut ni écouter, ni entendre les élus, ni les associations, ni les habitants. Mais, fort heureusement, Castelnau-le-Lez ne se réduit pas à son maire et encore moins à sa politique.

Castelnau, une ville que nous aimons tant, est notre cadre de vie pour lequel nous nous battons au quotidien. La mobilisation des Castelnauviennes et des Castelnauviens encouragée par les associations et par des actions citoyennes lors de ces derniers mois est historique.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes un collectif de citoyens de divers horizons qui a vocation à s'agrandir jour après jour. Certains sont engagés dans le milieu associatif ou tout simplement engagés dans leur quartier. Ce collectif est composé également d'élus au Conseil Municipal de Castelnau-le-Lez et au Conseil de la Métropole de Montpellier.

Nous ne comprenons plus où le Maire Frédéric Lafforgue veut nous mener et n'adhérons pas au projet dogmatique de l'opposition dirigée par Mathilde Borne.

Cette mobilisation montre l'attachement profond de tous à notre ville.

A quelques semaines de la fin de cette année 2023, c'est une note d'espoir et d'optimisme que je veux également vous adresser. Au-delà de votre et de notre inquiétude, sur la dégradation de notre ville, nous restons confiants en l'avenir.

L'idée de conserver pour Castelnau un esprit de ville de taille raisonnable dans un cadre de vie privilégié nous mobilise tous collectivement.

Des résultats ont été engrangés par notre action et votre mobilisation : nous avons puissamment contribué à diffuser des informations omises ou partiellement dissimulées par le Maire sur de nombreux projets ; nous avons, au conseil de Métropole, fait avancer la prise de conscience des élus sur l'urbanisation inadmissible de Sablassou ; nous avons aussi fait de nombreuses propositions : étude de déplacement de la Clinique du Parc, établissement d'un périmètre d'attente pour suspendre les permis de construire avenue de l'Europe, prise en compte des problèmes d'inondations, plan de réfection des voiries, baisse de la taxe foncière ...

Je vous dis ma conviction profonde : nous devons continuer sur cette voie. Castelnau mérite que l'on se mobilise avec pour seule boussole la qualité de vie de tous, loin des intérêts particuliers et des extrémismes idéologiques et politiques.

En 2024, nous serons fidèles au sens de notre action : Agir au service des Castelnauviennes et des Castelnauviens.

Je remercie tous ceux qui nous soutiennent par leur adhésion, et tous ceux qui nous ont témoigné leur sympathie, leur appui et leurs encouragements à poursuivre notre action.

Permettez moi de vous souhaiter de très joyeuses fêtes de fin d'année, et le meilleur pour vous et vos proches. Croyez en ma détermination. Bien à vous,

Julien Miro

Conseiller municipal de Castelnau-le-Lez
Conseiller de la Métropole de Montpellier
Cadre dans le secteur des énergies



Bétonisation de Sablassou : le Maire essaie de passer en force, mais les lignes bougent

Lors du Conseil de Métropole du 3 octobre dernier, le devenir de Sablassou était à l'ordre du jour (**en l'absence du Maire Frédéric Lafforgue, voir la brève en page 4**). Il s'agissait de soumettre au vote le lancement des procédures permettant l'acquisition de terrains, de gré à gré ou par expropriation, situés dans la zone de Sablassou. Tel qu'il est voulu par le Maire, ce projet aurait pour finalité d'accueillir de nouveaux logements, de nouvelles activités et la Clinique du Parc, en lieu et place de terres principalement agricoles, aujourd'hui non constructibles.

Ainsi que Julien Miro et les élus de l'Observatoire l'ont déjà exprimé en Conseil municipal, le déménagement de la Clinique du Parc est devenu inévitable et doit se faire. La Clinique du Parc doit impérativement rester à Castelnaud, mais ce déménagement ne doit pas être un prétexte à l'urbanisation du secteur de Sablassou.

La réunion publique organisée en avril 2023 par la Métropole sur le projet de nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, qui prévoit l'urbanisation du secteur de Sablassou, a confirmé le sentiment unanime des habitants : pendant plus de 4 heures, 400 Castelnaudaises et Castelnaudais ont exprimé leur ras-le-bol de l'urbanisation galopante de la commune.

Julien Miro a tenu à souligner que ce sentiment ne peut être plus longtemps ignoré.

Explosion de la population, grands axes saturés, tramways bondés, incivilités et nuisances sonores : la qualité de vie dans notre commune se dégradera encore un peu plus avec ce projet d'extension urbaine connexe à l'avenue de l'Europe.

Le Premier Vice-Président de la Métropole, Renaud Calvat, s'est abstenu sur cette délibération en l'absence de précisions suffisantes sur ce projet.

Par ailleurs, Monsieur Calvat a rejoint notre position en affirmant que, si la Clinique du Parc n'a plus sa place sur les berges du Lez, il est nécessaire de renaturer le site et de mettre à l'étude, sur Castelnaud, d'autres emplacements que celui de Sablassou.

A l'issue des débats, le Président de la Métropole, Michaël Delafosse, a déclaré qu'il souhaitait pour la zone de Sablassou une artificialisation des sols la plus limitée possible. Il s'est engagé à ce que cette zone n'accueille au plus que l'établissement de santé donc exclusivement la Clinique du Parc, rejetant ainsi toute extension urbaine à vocation d'habitats ou toutes autres activités voulues par Frédéric Lafforgue.

A l'écoute des arguments exposés par MM. Delafosse, Calvat et Miro, de nombreux maires de la Métropole n'ont pas voté cette délibération. Nous nous réjouissons de cette avancée, rendue aussi possible grâce à l'engagement très actif des associations.

LES PARENTS D'ÉLÈVES DOIVENT ÊTRE ASSOCIÉS AUX ENJEUX QUI CONCERNENT NOS ENFANTS !

A Castelnaud, les repas des écoles (et Ephad) sont livrés quotidiennement par un prestataire choisi par la mairie. Faisant fi de toute logique écologique (pollution carbone) et financière (frais d'essence), le prestataire est de Perpignan et traverse tous les jours la région pour livrer les repas. Les parents d'élèves avaient demandé à être associés à la rédaction du cahier des charges du dernier marché. En vain.

En juin, Frédéric Lafforgue avait promis d'organiser, dès la rentrée de Septembre, des "réunions cantine" avec les parents d'élèves pour préparer la cantine de demain. Elle a eu lieu le 20 novembre dernier et aboutit à... attendre une autre réunion... En juin toujours, un questionnaire a été lancé sur la cantine scolaire. Aucun retour à ce jour sur les résultats de celui-ci.

L'Observatoire s'inquiète du manque de considération du Maire envers les parents d'élèves. Ils sont évidemment des interlocuteurs fondamentaux et le dialogue doit être fluide pour le bien-être de nos enfants.

On se souvient qu'il y a 1 an la Ville avait pris la décision de passer de 5 à 4 les composantes des menus servis aux élèves. Face à la contestation (légitime) des parents d'élèves, Frédéric Lafforgue a fait marche arrière, accusant au passage les fédérations de ne pas avoir transmis l'information aux familles. Nous avons fortement protesté indiquant que « les enfants devraient être LA priorité et non pas la variable d'ajustement des budgets. ».

Il est urgent que les parents d'élèves soient associés à l'élaboration du cahier des charges pour le prochain prestataire. Cela permettra d'établir des critères tant sur les coûts que sur l'écologie et sur le contenu des assiettes !

Il faut agir pour limiter les inondations

Castelnau-le-Lez est souvent impactée par les fortes pluies des « épisodes cévenols », de plus en plus intenses, dans un environnement toujours plus artificialisé. Plusieurs quartiers sont régulièrement inondés et des habitations endommagées. Des aménagements préventifs complémentaires et un frein à l'artificialisation des sols doivent être mis en œuvre pour éviter ces catastrophes répétées.

Des inondation fréquentes

La ville de Castelnau est, du fait de sa topographie, particulièrement concernée par les risques d'inondations provoquées par les fortes pluies des épisodes cévenols. De nombreux quartiers sont concernés : Courtarelle, le Caylus, le secteur du Champ Juvénal, l'avenue de l'Europe ...

Le Maire responsable de la mise en œuvre très insuffisante du schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales

La ville s'est dotée en 2007 d'un « schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales », mais ses conclusions n'ont été réalisées que partiellement. Les maisons et immeubles dans le large secteur s'étendant du chemin du Champ Juvénal jusqu'à l'avenue de l'Europe sont régulièrement inondés.



CHEMIN DU CHAMP JUVÉNAL, 2014



AVENUE DE L'EUROPE, 2022

Les propositions des élus de l'Observatoire

Les élus de l'Observatoire proposent que les conclusions du schéma directeur et les promesses faites par le Maire aux habitants concernés, maintes fois réitérées, soient enfin mises en œuvre rapidement sur le « bassin versant centre-ville » : **création d'un bassin de rétention à côté du collège** (annonce renouvelée dans le programme du Maire en 2020), **changement de l'exutoire du Chemin du Champ Juvénal** et décision de « **sursis à statuer** » **pour tous les permis de construire** dans ce secteur, dans l'attente de la réalisation des aménagements.

Pour les autres « bassins versants », nous proposons que **le schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales soit actualisé par la Métropole** pour tenir compte de l'artificialisation très importante des sols depuis 2007, et que **les travaux proposés consécutifs à cette mise à jour soient effectivement réalisés.**

Pour maintenir sa politique de constructions, le Maire préfère ignorer le problème des inondations

Nous avons interrogé le Maire à plusieurs reprises. Vous pouvez retrouver nos questions et les réponses du Maire en utilisant le flash code joint. Ses réponses semblent être uniquement dictées par la volonté de continuer à construire sans se soucier des conséquences des inondations pour les biens et les personnes, qui peuvent potentiellement être dramatiques. La construction d'une maison du numérique coûteuse sur le terrain où était prévu un bassin de rétention est symptomatique.



LES BRÈVES

DE L'OBSERVATOIRE

Le Maire absent des votes importants au Conseil de Métropole

Lors du dernier Conseil de Métropole, deux délibérations très importantes pour notre ville étaient à l'ordre du jour. L'une sur la modification du PLU voulue par le Maire (3 tours + 1500 logements supplémentaires sur l'avenue de l'Europe notamment) et l'autre sur la bétonisation de la zone de Sablassou. Monsieur le Maire a quitté le Conseil et n'a pas assisté aux votes de ces deux délibérations. La presse a épinglé le Maire indiquant qu'il « a séché la séance pour aller festoyer à Paris à l'inauguration du QG de campagne de David Lisnard en vue de la Présidentielle » Conclusion de la presse « un bon cocktail vaut bien mieux que deux mauvaises délibérations ».

Encore une augmentation d'impôts à Castelnau

Lors du dernier conseil Municipal, le Maire a augmenté de 60% la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Les élus de l'Observatoire ont voté contre. Entre la hausse de la taxe foncière et cette nouvelle décision, le matraquage fiscal n'est plus acceptable sur la commune.

L'absence de coordination des travaux exaspère les Castelnaudais

45 minutes pour aller du Millénaire au Palais des Sports, saturation du boulevard Philippe Lamour, de l'avenue Mélusine et du chemin des Sophoras, avenue des Centurions en circulation alternée : les témoignages affluent et sont unanimes. Ils regrettent tous que le Maire n'ait pas anticipé et planifié les travaux avec un calendrier clair.

Le Figaro épingle Castelnau et la gestion du Maire

Le Figaro a publié un palmarès des villes et villages où il fait bon vivre entre Nîmes et Montpellier. Sur la base de 34 critères appliqués à 96 communes, le quotidien livre son classement : Castelnau arrive 91e sur 96. La ville s'illustre par des notes très basses notamment en matière d'environnement, d'attractivité et de sécurité. Sur ce thème, Castelnau arrive 85e sur 96. Le Figaro précise s'être basé sur les chiffres du Ministère de l'intérieur concernant les taux de destructions et dégradations volontaires en 2022, les taux de cambriolages de logements en 2022, les taux de coups et blessures volontaires en 2022 et les taux de vols sans violence contre des personnes en 2022. Inquiétant mais malheureusement dans le sens des témoignages que nous recevons.

Bulletin (à découper et envoyer à : Observatoire de Castelnau le Lez, 7 chemin de Substantion 34170 Castelnau le Lez)

Nom et Prénom :	Date de naissance :
Adresse :	Code postal et Commune :
Téléphone :	E-mail :

Je souhaite être sympathisant(e) :

- C'est gratuit
- Je recevrais des newsletters d'actualités sur la ville et de l'Observatoire **par e-mail**

Je souhaite soutenir l'Association et être adhérent(e) :

- Le montant de la cotisation est de 30 euros, payable en chèque à l'ordre de « M. Le Mand. Fin. de l'Observatoire de Castelnau-le-Lez », ou virement (voir sur le site de l'Observatoire). Le montant est déductible à 66% de votre impôt sur le revenu.
- Je vais recevoir les actualités de la ville et de l'Observatoire **par e-mail et par courrier postal**
- Je serai informé des décisions importantes prises lors des Conseils Municipaux et Métropolitains **par courrier postal**
- Je serai invité aux ateliers sur différentes thématiques de la ville
- Je participerai à l'élaboration des différents numéros

Je peux, si je le souhaite, également soutenir l'association en faisant un don de : euros

- Le montant est déductible à 66% de votre impôt sur le revenu.

FAIT À	LE	SIGNATURE
--------	----	-----------

**Contactez-nous.
Rejoignez-nous.**

www.observatoirecastelnau.fr
contact@observatoirecastelnau.fr



**L'OBSERVATOIRE DE
CASTELNAU LE LEZ**

URBANISME ET QUALITÉ DE VIE

Scannez ce QR code avec l'appareil photo de votre téléphone et visitez notre site internet.

